

DRC4545 – Droit international des investissements étrangers

Patrick Dumberry

Automne 2024

Description du cours

1. Introduction à la matière
2. Définitions : investissement et investisseur
3. Sources du droit des investissements étrangers
4. Admission, établissement, contrats d'investissement et garanties
5. Règlement des différends
6. Expropriation et indemnisation
7. Normes minimales de traitement
8. Traitement national et de la nation la plus favorisée
9. Clauses « parapluie »
10. Prescriptions de résultats, transfert des capitaux, Exceptions, défenses, circonstances excluant l'illicéité
11. Intervention des tiers dans l'arbitrage, responsabilité des entreprises et droits de la personne
12. Les défis et l'avenir du droit international des investissements

Objectif du cours

Le droit international des investissements a connu une véritable explosion durant les dernières années. Il suffit de quelques chiffres pour s'en convaincre: plus de 2 800 accords bilatéraux, signés par plus de 180 pays, dont découle un nombre croissant de différends soumis à l'arbitrage international « investisseur-État ». Ces développements engendrent notamment des défis juridiques mais aussi des défis d'ordre éthique, surtout en relation avec les pays en développement.

L'objectif de ce cours est de familiariser l'étudiant avec cette branche du droit international économique, afin de lui permettre de comprendre les défis auxquels sont confrontés les pays d'origine et d'accueil des investissements, et de connaître les différents outils, mécanismes et principes qui permettront de relever ces défis.

Méthode d'enseignement

L'enseignement en présentiel se fera principalement sous la forme d'exposés magistraux. Les étudiants et les étudiantes devront, préalablement à chaque rencontre, se préparer en effectuant les lectures de jurisprudence assignées par le professeur.

Méthode d'évaluation

Un examen final comptant pour 90% des points et portant sur l'ensemble de la matière vue au cours du trimestre. L'examen est d'une durée de trois heures et sera à livres ouvert (notes de cours et recueil de textes). Il comportera des questions pratiques et théoriques et des questions de type « vrai ou faux » motivées visant à vérifier les connaissances de l'étudiant(e).

A chaque semaine je vais vous faire parvenir via Brightspace une ou des questions par rapport à la matière du cours. Je vais mettre sur pied un forum de discussion sur Brightspace. 10% de la note du cours est pour la participation des étudiants à ce forum de discussion. Il est donc important de répondre à chacune des questions, et ce pour chaque cours. Le délai pour répondre aux questions est le jour de l'examen final.

Principaux instruments de travail

Matériel obligatoire

- Polycopié (recueil de textes jurisprudentiels et doctrinaux)
- Le cours sera donné en français. Plusieurs des lectures dans le Polycopié seront en anglais.